



Robert W. Staley

Vice-président et associé

T : 416.777.4857 / M : 416.357.4857 / C : staleyr@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université de Toronto, LLB, 1985

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 1987

La pratique de Robert Staley est axée sur les litiges commerciaux et de valeurs mobilières complexes, la réglementation des valeurs mobilières, l'activisme des actionnaires et les recours collectifs. Rob possède une vaste expérience des questions de réglementation et d'application de la loi en matière de valeurs mobilières canadiennes et transfrontalières, des recours collectifs, des litiges en matière d'offres publiques d'achat, des pratiques de corruption à l'étranger, des recours en matière d'évaluation et d'évaluation d'actions, des actions dérivées, des arrangements et des recours en cas d'oppression. Rob conseille régulièrement des sociétés, des conseils d'administration, des comités d'audit et des comités spéciaux dans le cadre d'enquêtes internes et réglementaires et dans le cadre de contestations de procurations et d'opérations contestées. Rob a une vaste pratique en première instance et en appel à la Cour supérieure de justice de l'Ontario, à la Cour d'appel de l'Ontario, à la Cour fédérale du Canada, à la Cour d'appel fédérale et à la Cour suprême du Canada. Rob a comparu devant les commissions des valeurs mobilières de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Rob a également une solide pratique pro bono, y compris dans des affaires constitutionnelles importantes. Rob a été chef du groupe de pratique du litige en valeurs mobilières du cabinet, codirecteur du service des litiges du cabinet et membre du conseil de partenariat du cabinet.

« Une personne interviewée impressionnée rapporte : « Il est fantastique. Il est extrêmement tactique, intelligent, motivé et agressif. »

Chambers Canada

Rob est répertorié dans *Chambers Global* comme l'un des principaux avocats au monde pour le règlement des différends. En 2015, *Chambers Global* a cité une source disant: « J'ai une confiance absolue en lui. Je veux qu'il représente mes intérêts - il est intelligent et connaît la loi à fond. Il peut intervenir dans une situation et fournir des conseils très clairs et

directs qui sont corrects. C'est un résolveur de problèmes. Dans son annuaire de 2014, Rob a été salué comme « un avocat brillant - il est un vrai stratège, a la capacité de voir la situation dans son ensemble et fait un excellent travail ... au tribunal ». Dans son annuaire de 2012, *Chambers Global* a déclaré que Rob « mérite des éloges pour son traitement habile des affaires complexes » et qu'il « est absolument de premier ordre dans l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ». En 2011, *Chambers Global* a félicité Rob pour son « excellente présence en salle d'audience » et sa capacité à fournir « des conseils pratiques et concis ». En 2010, *Chambers Global* a décrit Rob comme « un penseur stratégique magistral et un défenseur très proactif et déterminé » et, en 2009, comme « un avocat tactique extrêmement compétent qui connaît toujours les cas de fond en plus ». En 2014, 2015, 2017 et 2018, *Benchmark Canada* de Legal Media Group, qui a constamment reconnu Rob dans son classement dans les litiges en valeurs mobilières et les recours collectifs, a décerné à Rob Benchmark le titre de « plaideur en valeurs mobilières de l'année au Canada ». Rob est reconnu par *le Répertoire canadien d'experts juridiques* dans les catégories litiges en valeurs mobilières, litiges corporatifs et commerciaux et litiges en matière de responsabilité des administrateurs et des dirigeants. Il est reconnu à maintes reprises dans le *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada de Lexpert/American Lawyer* dans les catégories des litiges en valeurs mobilières et des litiges commerciaux d'entreprise. Rob a siégé au conseil d'administration de l'Advocates' Society. Rob est l'un des cinq avocats de la liste des « avocats ennemis » de Barbara Amiel.

Les mandats importants sont les suivants :

- Représentation de Nickel 28 Capital Corp. dans sa défense réussie d'une sollicitation de procurations dissidente par Pelham Investment Partners LP, y compris devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique, qui a confirmé que le prétendu préavis de Pelham de nommer des administrateurs pour l'élection à l'assemblée annuelle de Nickel 28 n'était pas conforme aux dispositions de préavis dans les articles de Nickel 28.
- Représentation de Calfrac Well Services Ltd. devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour avoir résisté avec succès à une demande de Wilks Brothers, LLC en vue d'examiner une décision de la Bourse de Toronto qui accordait un redressement d'exemption à Calfrac relativement à une importante opération de recapitalisation.
- Représentation d'Optiva Inc. devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour avoir résisté avec succès à la demande d'ESW Capital visant à obtenir un allègement de l'exigence de soumission minimale obligatoire applicable aux offres publiques d'achat en vertu du Règlement 62-104 sur *les offres publiques d'achat et les offres publiques de rachat*.
- Représentation des liquidateurs conjoints de China Medical Technologies, Inc. pour obtenir avec succès une injonction Mareva contre un ancien dirigeant en raison de son rôle dans le vol présumé de 520 millions de dollars américains de la société.
- Représentation du comité spécial de MEG Energy Corp. dans le cadre de l'offre publique d'achat non sollicitée de 6,5 milliards de dollars de Husky Energy Inc. pour MEG.
- Représentation des anciens vérificateurs de Valeurs mobilières Buckingham devant la

Cour supérieure de justice et la Cour d'appel de l'Ontario dans le cadre de la défense accueillie d'un recours collectif et de l'obtention du rejet d'une réclamation pour négligence contre le cabinet comptable défendeur.

- Représentation de SFC Litigation Trust dans un procès réussi de 15 semaines contre l'ancien PDG de Sino-Forest Corporation, Allen Chan, aboutissant à un jugement de fraude et de violation d'une obligation fiduciaire de 2,6 milliards de dollars américains.
- Représentation de la Canadian Vintners Association devant la Cour suprême du Canada dans *l'affaire R. c. Comeau*, dans laquelle la Cour a examiné si l'interdiction de transporter de l'alcool entre les provinces violait la garantie de libre-échange prévue à l'article 121 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.
- Représentation de l'Université Trinity Western devant la Cour suprême du Canada dans *l'affaire Trinity Western University c. Le Barreau du Haut-Canada*, dans lequel la Cour a examiné la constitutionnalité en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* du refus du Barreau d'accréditer la faculté de droit proposée par le STT.
- Représentation de l'ancien chef de la direction financière de Valeant Pharmaceuticals International Inc. dans le cadre d'une défense contre des recours collectifs en valeurs mobilières intentés devant les tribunaux de l'Ontario et du Québec.
- Représentation d'Eagle Energy Inc. dans la défense réussie d'une campagne de procuration dissidente par Kingsway Financial Services Inc. et Daniel Gundersen pour remplacer le conseil d'administration d'Eagle Energy, et dans la défense réussie d'un litige ultérieur contestant l'issue du vote des actionnaires.
- Représentation des membres indépendants du conseil d'administration de Performance Sports Group Ltd. dans le cadre de procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et en vertu du chapitre 11 du *Code des faillites* des États-Unis.
- Représentation de The Catalyst Capital Group Inc. dans le cadre de sa course aux procurations dissidente et de son audience devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario relativement à l'acquisition proposée de Shaw Media Inc. par Corus Entertainment Inc.
- Représentation de l'ancien chef de la direction financière de Goldcorp Inc. dans le cadre de la défense accueillie d'un recours collectif en valeurs mobilières intenté devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario.
- Représentation du Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée dans le cadre de sa fusion proposée de 28 milliards de dollars américains avec Norfolk Southern Corp.
- Représentation du Comité spécial de Fonds central du Canada limitée dans le cadre d'une demande d'assemblée d'actionnaires par Sprott Asset Management et de la défense accueillie d'une demande d'oppression introduite par Sprott devant la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta.
- Représentation d'O'Hara Administration Co., S.A. dans le cadre d'un concours de procurations réussi relativement à une proposition de prise de contrôle de Pacific Rubiales Energy Corp. par ALFA S.A.B. de CV et Harbour Energy Ltd.

- Représentation du Cabinet du Premier ministre du Canada dans le cadre d'une enquête de la GRC sur la conduite du sénateur Duffy.
- Représentation du contrôleur dans la demande de U. S. Steel Canada Inc. en vertu de la *Companies' Creditors Arrangement Act*.
- Représentation pour le Comité spécial de Silver Bullion Trust dans le cadre de la défense réussie de la Fiducie contre une demande d'assemblée des porteurs de parts dissidents et une course aux procurations subséquente.
- Représentation du comité spécial de Central GoldTrust dans le cadre de la défense réussie de la fiducie contre une proposition de porteur de parts dissident et une course aux procurations subséquente.
- Représentation du fondateur de Forbes & Manhattan dans le cadre de la défense réussie d'une course aux procurations pour Aberdeen International Inc.
- Représentation de Corporation Minière Osisko dans le moyen de défense retenu d'une offre publique d'achat hostile de Goldcorp Inc. et dans le plan d'arrangement subséquent impliquant Osisko, Yamana Gold Inc. et Mines Agnico Eagle Limitée.
- Représentation de Corporation Minière Osisko dans le moyen de défense retenu d'une demande d'injonction présentée par Abitibi Royalties Inc. devant la Cour supérieure du Québec.
- Représentation du premier ministre du Canada dans la défense réussie d'une action intentée par un ancien membre du Cabinet fédéral.
- Représentation du comité d'audit de Penn West Petroleum Ltd. dans le cadre d'un examen volontaire de certaines pratiques comptables entrepris par la direction et dans le cadre du retraitement des états financiers déposés précédemment par la société à la suite de l'examen.
- Représentation d'un groupe d'intervenants devant la Cour suprême du Canada dans *l'affaire Carter c. Canada (Procureur général)*, dans laquelle la Cour a examiné la constitutionnalité des interdictions contre l'aide au suicide dans le *Code criminel*.
- Représentation de Scorpio Mining Corporation dans une demande qui contestait avec succès la nomination par un actionnaire de candidats à l'élection lors de l'assemblée annuelle de Scorpio.
- Représentation d'un tiers prêteur dans le cadre de la demande présentée par The Cash Store Financial Services Inc. en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- Représentation d'Invesco Canada Ltd. dans le cadre de ses efforts fructueux pour révoquer et remplacer la majorité du conseil d'administration de Rona Inc.
- Représentation d'un groupe d'intervenants devant la Cour suprême du Canada dans *l'affaire Canada (Procureur général) c. Bedford*, dans laquelle la Cour a examiné la constitutionnalité des dispositions du *Code criminel* relatives à la lutte contre la prostitution.
- Représentation du syndic plaidant de Sino-Forest Corporation dans la poursuite de

multiples réclamations découlant de l'insolvabilité de Sino-Forest.

- Représentation de la Sino-Forest Corporation dans sa demande en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, dans laquelle un plan d'arrangement a été approuvé par les créanciers et par le tribunal dans les neuf mois suivant le dépôt.
- Représentation de Sino-Forest Corporation devant les tribunaux de l'Ontario et du Québec dans le cadre d'une défense contre des recours collectifs en valeurs mobilières, y compris des réclamations présentées en vertu de la partie XXIII.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario, et dans le cadre d'enquêtes menées par des organismes de réglementation des valeurs mobilières.
- La représentation du Comité spécial de research in motion limited dans le cadre de la direction de la société a entrepris un examen volontaire des pratiques d'octroi d'options d'achat d'actions et dans le cadre des règlements de la société avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Securities and Exchange Commission des États-Unis.
- La représentation de Research In Motion Limited et du Comité spécial de Research In Motion Limited dans la défense et le règlement des réclamations des actionnaires découlant de la direction de la société a entrepris un examen volontaire des pratiques d'octroi d'options d'achat d'actions.
- Représentation de membres de la famille Asper dans le cadre d'une tentative réussie d'obtenir le recouvrement pour les actionnaires de la succession de l'insolvable Canwest Global Communications Corp., dans des circonstances où les créanciers n'ont pas été payés en totalité.
- Représentation du Comité spécial de Coventree Inc. dans le cadre d'une enquête de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario sur le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs.
- Représentation de Coventree Inc. lors d'une audience de 50 jours devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario relativement au marché canadien du papier commercial adossé à des actifs.
- Représentation de Bank of America Corporation dans le cadre d'un moyen de défense contre des recours collectifs intentés devant les tribunaux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique réclamant 5 milliards de dollars en dommages-intérêts relativement aux frais d'interchange facturés par les réseaux de cartes de crédit Visa et MasterCard.
- Représentation du Comité spécial de Hollinger International Inc. (maintenant Sun-Times Media Group, Inc.) dans le cadre de l'enquête du Comité sur la conduite des administrateurs et dirigeants actuels et anciens de Hollinger International. Représentation des membres du Comité spécial pour la défense des poursuites en diffamation intentées par l'ancien président et chef de la direction de Hollinger International, y compris dans un appel devant la Cour suprême du Canada.
- Représentation de Hollinger International et du comité spécial de Hollinger International devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario dans son opposition réussie aux efforts de Ravelston pour privatiser Hollinger Inc. Représentation de Hollinger International dans les procédures d'insolvabilité subséquentes de Ravelston et Hollinger Inc.

- Représentation de Hollinger International dans le moyen de défense contre des recours collectifs intentés devant les tribunaux de l'Ontario, de la Saskatchewan et du Québec.
- Représentation des gestionnaires des fonds Vengrowth devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario dans le cadre d'une demande acceptée par le Comité spécial de Vengrowth en vue d'interdisant l'échange d'une sollicitation de procurations par les fonds GrowthWorks.
- Représentation de Paramount Energy Trust devant la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta pour avoir résisté avec succès à une demande d'ARC Energy Management visant à empêcher le vote de certaines actions de placement privé dans le cadre d'une assemblée des actionnaires visant à approuver une fusion entre Paramount et Profound Energy Inc.
- Représentation de TVI Pacific Inc. et de ses administrateurs pour la défense d'un recours collectif en valeurs mobilières intenté en vertu de la partie XXIII.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario .
- Représentation de l'ancien chef de la direction de Timminco Limited dans le cadre de la défense accueillie d'un recours collectif en valeurs mobilières intenté en vertu de la partie XXIII.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario .
- Représentation de Research In Motion Limited dans le cadre de son acquisition de Certicom Corp. conformément à un plan d'arrangement et à des procédures contestées antérieures impliquant les mêmes parties devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.
- Représentation de Health Care Property Investors Inc., dans le cadre de son offre de 1,4 milliard de dollars visant l'acquisition de toutes les parts en circulation du Fonds de placement immobilier Sunrise Senior Living.
- Représentation des détenteurs d'obligations d'Aurelian Resources Inc. dans le cadre de recours collectifs en valeurs mobilières en Ontario et en Alberta relativement aux observations faites aux détenteurs d'obligations de la société.
- Représentation des détenteurs d'obligations de Crystallex International Corporation dans le cadre de réclamations pour oppression et actions dérivées dirigées contre les administrateurs et les cadres supérieurs de la société.
- Représentation des détenteurs d'obligations de premier rang de Stelco Inc. dans le cadre de procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- Représentation des détenteurs d'obligations de premier rang de Stelco dans le cadre d'une réclamation accueillie, grâce à l'exécution des droits de subordination, au droit des 90 millions de dollars en « produit du chiffre d'affaires » désignés en vertu du régime de la LACC de Stelco.
- Représentation de Paulson & Co. Inc. dans le cadre d'un litige entourant une course aux procurations initiée par Paulson relativement à Algoma Steel Inc.
- Représentation des détenteurs d'obligations de Téléglobe Inc. dans le cadre de procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*

et de litiges accessoires découlant de l'insolvabilité de Téléglobe.

- Représentation de l'un des anciens vérificateurs de Livent dans le cadre d'une défense réussie de procédures disciplinaires devant l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.
- Représentation des détenteurs d'obligations de Rio Algom Limited dans une demande d'oppression contre Rio Algom et Billiton plc. découlant de la prise de contrôle de Rio Algom par Billiton en 2000.
- Représentation des porteurs de billets d'Ivaco Rolling Mills et d'Ifastgroupe (acier), relativement à leur dette de billets de 75 millions de dollars dans le cadre de procédures de restructuration et de liquidation en vertu *de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- Représentation de Valeurs mobilières Yorkton Inc. dans le cadre de l'enquête menée par la CVMO en 2000-2001 sur la conduite de Yorkton et de certains de ses cadres supérieurs, et dans le cadre du règlement conclu par Yorkton en 2001 avec la CVMO. Représentation de Yorkton dans le cadre de son règlement de 2001 avec la TSE.
- Représentation de WIC Western International Communications Ltd. devant les commissions des valeurs mobilières de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et devant les tribunaux de l'Ontario dans le cadre de la défense réussie d'un litige relatif à une offre publique d'achat de 1 milliard de dollars par CW Shareholdings Inc., filiale de CanWest. Représentation de WIC dans la réclamation d'oppression subséquente par CW devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique.
- Représentation de l'objet principal d'une enquête menée par les Services de réglementation sur une possible clôture élevée de certains titres. À la suite d'une enquête, RS a choisi de ne pas porter d'accusations.
- Représentation de trois traders ayant fait l'objet d'une enquête de la TSE dans le cadre de la clôture élevée de divers titres par des représentants de RT Capital Management.
- Représentation des détenteurs d'obligations d'AT&T Canada Inc. dans une demande d'oppression contre AT&T Canada et ses administrateurs.
- Représentation de Middlefield Group dans la défense réussie d'une réclamation de 190 millions de dollars relativement à une société en commandite.
- Représentation de l'un des sujets de l'enquête de la CVMO sur le « prix manuel » de certaines actions par Bonham & Co. À la suite d'une enquête, la CVMO a choisi de ne pas porter d'accusations contre le client de l'entreprise.
- Représentation de MDS Proteomics Inc. dans le cadre de sa restructuration réussie en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- Représentation du détenteur d'obligations Deutsche Bank Canada dans le cadre d'une plainte pour oppression contre Sherritt International Corporation devant la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick.
- Représentation d'Air Canada dans le cadre d'une défense d'une plainte pour oppression et dans un arbitrage subséquent pour déterminer la juste valeur de certaines de ses

compagnies aériennes de liaison régionales.

- Représentation de certaines parties devant la CVMO dans le cadre de l'enquête de la CVMO sur Bre-X Minerals Ltd.
- Représentation de KAOS Capital et de son fondateur Adam Arviv, en tant qu'actionnaires de HEXO Corp., dans la campagne réussie pour rafraîchir le conseil d'administration de HEXO, réduisant le conseil à sept membres, KAOS conservant le droit de nommer un huitième membre.